

Projet d'agrandissement des installations portuaires de QIT-Fer et Titane inc. à Saint-Joseph-de-Sorel

Dossier : 6211-02-043 1

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 19 juin au 3 août 2007

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet d'agrandissement des installations portuaires de QIT-Fer et Titane inc. à Saint-Joseph-de-Sorel* a pris fin le 3 août 2007. Conformément au mandat qui lui a été confié le 7 juin et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 19 juin au 3 août 2007, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La compagnie QIT-Fer et Titane inc. propose d'agrandir ses installations portuaires à Saint-Joseph-de-Sorel par la construction d'une jetée d'une longueur de 213,36 m par 33,53 m de largeur en suivant la ligne du quai actuel en direction est. Avec une profondeur d'eau garantie de 10,35 m, cette jetée permettrait l'accueil de navires océaniques de 220 m de longueur avec une charge pouvant être supérieure à 35 000 tonnes. Avec cet agrandissement, le promoteur prévoit ainsi être en mesure de faire face à l'augmentation anticipée du trafic maritime résultant d'un projet d'exploitation d'ilménite provenant d'un gisement de sables minéralisés localisé au Madagascar et de l'expansion de ses activités à Sorel. Il est estimé que le trafic maritime devrait passer de 200 à plus de 300 navires par an en 2012. Le promoteur prévoit que le taux d'occupation du quai actuel serait alors de 107 % de sa capacité sur une base annuelle et de 125 % durant la période d'achalandage maximale d'avril à décembre. Le projet permettrait de traiter deux navires simultanément et, par conséquent, réduirait le taux d'occupation maximal du quai à au moins 75 %. Le coût de l'agrandissement des installations est estimé à 35 M \$. Les travaux de construction devraient être réalisés entre décembre 2007 et avril 2009.

(Extrait du communiqué émis le 19 juin 2007)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation.

Le projet

- L'utilisation possible d'un dépoussiéreur ;
- l'augmentation du trafic lourd dans les quartiers résidentiels avoisinant le site de la compagnie et l'impact de ce projet sur la circulation locale ;
- l'impact du projet sur les berges de l'autre côté de la rive, soit à Saint-Ignace-de-Loyola ;
- la gestion des déchets des navires qui accosteront au port (fosses septiques et autres déchets) ;
- la possibilité de mettre en place des installations électriques pour alimenter en énergie les navires et ainsi réduire les gaz à effet de serre émis par les bateaux accostés au port ;
- l'amélioration du bilan environnemental de la compagnie avec la réalisation de ce projet ;
- le traitement des matériaux dragués dans l'éventualité où ceux-ci seraient contaminés ;
- l'impact cumulatif des divers projets portuaires dans la région sur le trafic maritime du Saint-Laurent et sur le milieu naturel.

Les autres activités de la compagnie

- La nature des poussières et des matières premières exploitées actuellement sur le site de la compagnie ;
- les bruits entendus de l'autre côté de la rive qui sont liés aux activités d'exploitation de la compagnie ;
- les montagnes de minéraux accumulés sur le terrain de l'entreprise et la stratégie pour écouler ce surplus.

Le BAPE

- L'absence d'une audience publique concernant l'impact cumulatif des divers projets portuaires dans la région de Sorel-Tracy sur le trafic maritime du Saint-Laurent.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bureau municipal de Saint-Ignace-de-Loyola	25, rue Laforest, Saint-Ignace-de-Loyola
Hôtel de ville de Saint-Joseph-de-Sorel	700, rue Montcalm, Saint-Joseph-de-Sorel
Bibliothèque Le Survenant	145, rue George, Sorel-Tracy

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
19 juin 2007		<i>Les 2 Rives</i>
20 juin 2007	<i>La Presse</i>	
21 juin 2007	<i>Le Soleil</i>	
30 juin 2007		<i>La Voix</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
19 juin 2007 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques de Lanaudière et de la Montérégie	134	Site du BAPE
9 juillet 2007 Rappel de la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Lanaudière et de la Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le mardi 10 juillet 2007 à 19 h 30
BAPE : Animation	Julie Olivier
Accueil et prise de notes	Mélissa Poirier
Promoteur	Dominique Beaudry, directrice environnement, QIT-Fer et Titane inc. Christian Blanchet, conseiller en environnement, QIT-Fer et Titane inc. Jean-François Turgeon, président, QIT-Fer et Titane inc. Jonathan Olson, biologiste, CJB Environnement inc.
Assistance	39 personnes
Durée	1 h 45

Les relations de presse

Un rappel de presse a été fait auprès des médias de la région afin de les inviter à la séance d'information du 10 juillet. Deux représentants des médias écrits étaient présents, soit les hebdomadaires *Les 2 Rives* et *La Voix*.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long du mandat. L'information du communiqué de presse diffusé le 19 juin a été reprise par les hebdomadaires *Les 2 Rives* et *La Voix* de la région de Sorel-Tracy ainsi que par la radio CJSO 101,7. Ces médias ont principalement fait ressortir la tenue de la séance d'information ainsi que la description du projet et ses impacts.

Québec, le 7 août 2007

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Mélissa Poirier, conseillère en communication